

100 à 18 ou 19; ce nombre devrait baisser encore d'ici 1973.

Nous ne sommes pas parvenus à résoudre les problèmes dont souffrent ces collectivités minières mais nous avons indiscutablement aidé cette industrie. Il est évident que les problèmes de ces collectivités seront résolus par le cours normal des événements. Le gouvernement a procédé à des études interministérielles auxquelles ont participé des représentants des compagnies minières. Ils ont très franchement dévoilé leurs réserves. Les communautés ont été très franches pour ce qui est des immobilisations et des développements possibles. Le gouvernement devrait donner de l'élan à ces collectivités.

Il est malheureux que le député de Timmins (M. Roy) ne soit pas présent pour parler en faveur de sa propre circonscription, mais sa circonscription et celle de Timiskaming, qui comprend Timmins et Kirkland Lake, se sont développées grâce à l'industrie des mines d'or. On y a fait des investissements considérables, qui pourraient être fort utiles aux autres industries qui s'installeraient dans ces régions. Ces localités n'ont pu offrir les stimulants qui auraient attiré de nouvelles industries. J'espère que le gouvernement assumera la responsabilité de trouver des moyens de les y attirer, afin que, dans deux ans et demi, nous puissions regarder en arrière et déclarer que ces années ont été productives. Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que nous n'aurons pas à demander le prolongement de l'application de cette mesure à l'expiration de ladite période, mais que nous aurons trouvé un substitut d'une nature beaucoup plus permanente.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous pourrions peut-être passer maintenant à l'étape suivante de nos délibérations. Tout d'abord, je voudrais remercier mes collègues...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre parle-t-il de ce bill?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je m'excuse. Je croyais que le bill avait été lu pour la troisième fois. Apparemment, je me trompais.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion tendant à la troisième lecture de ce bill?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'étape suivante de nos délibérations, je veux profiter de l'occasion, et c'est peut-être la dernière cette année, pour remercier les leaders de l'opposition à la Chambre, le député de Peace River, (M. Baldwin) le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et le député de Lotbinière, (M. Fortin), de leur collaboration au cours de cette partie de la session. Nous terminons la session dans un climat de bonne entente. Les progrès que nous avons accomplis cette semaine dans notre programme législatif sont le résultat de l'atmosphère de collaboration et de consultations qui a entouré nos relations. J'en suis très reconnaissant. Je voudrais également offrir aux députés mes meilleurs vœux à l'occasion de Noël au moment où ils s'appêtent à prendre jusqu'au 11 janvier, un repos bien mérité. C'est ce que je leur souhaite.

[M. Peters.]

M. Bell: Monsieur l'Orateur, dans l'esprit des fêtes, je voudrais brièvement signaler à la Chambre qu'un nouveau whip en chef du gouvernement a été désigné. Je suis sûr que tous les députés lui souhaitent tout le succès possible dans ses efforts pour faire régner la paix et la bonne entente à la Chambre des communes.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je propose que nous ajournions jusqu'à ce que l'on sonne le timbre.

● (9.30 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Étant donné que nous devons suspendre la séance jusqu'à ce que l'on sonne le timbre, les honorables députés voudront peut-être se joindre à l'Orateur et aux fonctionnaires de la Chambre ainsi qu'à certains de nos distingués collègues de la tribune de presse pour se rendre au Salon Seize où nous célébrons la fête de Noël en toute fraternité.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 9 h 35.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 11 h 15.)

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 19 décembre 1970

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Gérard Fauteux, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, à 11 h 45, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération,

Le sous-chef du cabinet du Gouverneur général,

Louis-Frémont Trudeau,
Brigadier Général.

Le major Guay Vandelac, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les membres de la Chambre des communes se rendent dans la salle du Sénat.

● (11.40 p.m.)

Et au retour:

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a plu au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

Loi modifiant la loi antidumping;

Loi instituant la Commission de révision de l'impôt et contenant certaines modifications à d'autres lois en relation avec son établissement;